

Scolaires transportés sur le réseau urbain ARV'i



Inscriptions

Guide à l'attention des
collégiens et lycéens

En direction des établissements
de Cluses, Scionzier, Thyez
et Marignier.



Les 10 règles de bonne conduite

Quand je m'inscris j'accepte le règlement des transports scolaires à retrouver sur www.arvi-mobilite.fr

01 j'attends calmement à l'arrêt que le véhicule soit arrêté.

02 je monte sans bousculade mon sac à la main.

03 je scanne ma carte sur le valideur.

04 je positionne mon sac à mes pieds.

05 je me dirige vers le fond du véhicule pour libérer l'espace pour les autres voyageurs.

06 à l'arrêt, je fais signe au conducteur pour arrêter le bus.

07 j'indique à l'aide du bouton présent dans le bus, mon arrêt de descente.

08 je ne touche pas les dispositifs d'ouverture des portes ou les éléments de sécurité (issues de secours...).

09 je descends du bus et j'attends qu'il s'éloigne.

10 je traverse uniquement quand le véhicule est parti.

Quand s'inscrire ?

www.arvi-mobilite.fr

Après cette date, une pénalité de 50€ par famille sera appliquée, et nous ne serons pas en mesure de vous fournir vos cartes de transport pour la rentrée.

⚠ **En attente d'orientation scolaire** : commencez votre inscription en ligne ,avant la fin de la période d'inscription, la pénalité ne vous sera pas appliquée.

Les Horaires

Ils sont disponibles dans le guide horaires en agence ARV'i ou sont téléchargeables sur le site internet www.arvi-mobilite.fr

Les Tarifs



La dématérialisation plus rapide plus facile plus confortable, sans attente en agence

www.arvi-mobilite.fr



Par voie dématérialisée

- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 1e enfant : **95€**
- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 2e enfant : **75€**
- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 3e enfant et suivants : **55€**

Par voie papier :

- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 1e enfant : **100€**
- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 2e enfant : **80€**
- Tarif junior 10-18 ans scolarisé 3e enfant et suivants : **60€**

Les modes de paiement

Carte bancaire : sur le site www.arvi-mobilite.fr ou à l'agence ARV'i

Chèques : par voie postale ou à l'agence ARV'i en joignant le coupon de paiement disponible sur votre facture.

Espèces : à l'agence ARV'i

Comment s'inscrire ?

Les documents à fournir :

- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Une photo de l'enfant
- La copie du livret de famille

Attention : pour les enfants en garde alternée le père et la mère doivent faire un dossier.

⚠ 1 seul paiement par enfant.



Inscrivez-vous facilement par voie dématérialisée sur ordinateur ou smartphone

www.arvi-mobilite.fr

- Vous disposez déjà d'un espace personnel, munissez-vous de votre identifiant et mot de passe.
- En cas d'oubli de vos identifiants, cliquez sur : «mot de passe ou identifiant oubliés.»
- Vous ne disposez pas d'un espace personnel : créer le facilement.

pour vous aider : Télécharger le guide d'inscription en ligne

Infos pratiques

Pour joindre vos documents : vous pouvez soit les scanner soit les prendre en photo et les insérer en pièces jointes. Enregistrer vos justificatifs dans le porte-document de votre espace personnel cela vous permettra de les conserver pour l'année suivante.

Vous ne pouvez déposer qu'un seul document en pièce jointe. Si vous avez plusieurs pages insérez les dans Autres (ex. livret de famille).

⚠ **Elève en sécurité : j'accepte l'information en temps réel.**

Merci de renseigner votre numéro de portable et de cocher la case «envoi de SMS» et d'inscrire votre adresse mail afin d'être averti en temps réel des incidents sur les transports urbains (suspension...). **Ces informations ne seront pas utilisées à titre commercial.**



Par voie papier

Dossier disponible : Sur le site www.arvi-mobilite.fr ou à l'agence ARV'i

Votre dossier est composé :

- Du formulaire papier
- Des photocopies des justificatifs
- De votre paiement (à l'ordre de Trésor public)

⚠ **Tout dossier illisible ou incomplet ne pourra pas être traité. Aucune photocopie ne sera faite en agence ARV'i**

Comment nous faire parvenir votre dossier :

- Par courrier à ARV'i - 07 rue Joseph Nicollet - 74 300 CLUSES
- En déposant votre dossier pendant les heures d'ouverture à l'agence ARV'i. Horaires détaillés sur le site internet : www.arvi-mobilite.fr

Recevez votre carte de transport

Pour les dossiers arrivés pendant la période d'inscription, les cartes scolaires seront envoyées par courrier quelques jours avant la rentrée. Pour les dossiers arrivés en dehors de la période d'inscription, les titres de transport seront envoyés courant septembre.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS DESSERVIS PAR LE RESEAU URBAIN

CLUSES

- Collège G. Anthonioz de Gaulle
- Collège Saint Jean Bosco
- Lycée Charles Poncet
- Lycée Les Cordeliers
- Lycée Saint Jean Bosco
- CFP Fernand Bechet
- Nous Aussi Cluses IMP
- Section d'enseignement professionnel Paul Béchet

SCIONZIER

- Collège Jean Jacques GALLAY

THYEZ

- CFAI Forme Avenir

MARIGNIER

- Collège Camille Claudel

LES POINTS RELAIS



Vous n'avez pas d'ordinateur
ou de smartphone ?

Un ordinateur est à votre disposition :

Thyez

MÉDIATHÈQUE

121 rue de la Roselière

Accueil uniquement tout au long
de la période d'inscription :
du lundi 16 mai au vendredi
08 juillet.

Aux horaires d'ouverture
de la médiathèque,
du lundi au samedi

Besoin d'aide ?

Vous devez prendre rendez-vous :

Cluses

BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Carré Jeunes

Du lundi au jeudi 10h-12h et 13h30-17h30
Vendredi 13h30-17h30.

Structure fermée du 01 au 19 août.

72 avenue Georges Clémenceau

06 07 49 07 75

clodolo@cluses.fr

MIEUX VIVRE DANS SA VILLE

Accueil pendant la période d'inscription
du lundi 16 mai au vendredi 08 juillet.

25 rue Raymond Poincaré

04 50 96 60 12

Sur rendez-vous



Arâches-la-Frasse

SERVICE EDUCATION JEUNESSE

Du lundi 16 mai au vendredi 17 juin : les lundis,
mardis, jeudis et vendredis entre 9h et 12h.

Espace Serveray

209 route du Mont-Favy

04 50 90 24 58

education.jeunesse@aracheslafrasse.fr

Marnaz

MAIRIE DE MARNAZ

Du lundi 16 mai au vendredi 08 juillet.
Lundi et mercredi : 8h30-12h et 13h30-16h30
Mardi, jeudi 8h30-12h.

44 rue de la Mairie

04 50 98 35 05

b.borges@marnaz.fr

Scionzier

POINT INFORMATION FAMILLE

Du mardi 17 mai au jeudi 07 juillet :
mardi et jeudi de 9h-12h et 14h-16h.

71 rue du Collège

04 50 96 80 83

pif@scionzier.fr

Nancy-sur-Cluses

MAIRIE DE NANCY-SUR-CLUSES

Du lundi au vendredi de 8h à 18h.

99 rue de la Mairie

07 86 56 04 90

pagniersophie74@gmail.com

Avec ma carte scolaire

je dispose d'un accès gratuit et illimité sur
toutes les lignes du réseau urbain
même pendant les vacances.



ARVI

7 rue Joseph Nicolle 74 300 CLUSES

04.50.91.49.96

arvi.mobilite@transdev.com

www.arvi-mobilite.fr

